

Les fiches « espèces animales d'intérêt communautaire » du site Presqu'île de Crozon

Le site Natura 2000 de la Presqu'île de Crozon abrite 9 espèces animales d'intérêt communautaire, auxquelles s'ajoute une chauve-souris de l'annexe I de la directive "Habitats" dont la présence a été relevée en limite de site et qui le fréquente sans doute.

Ces fiches ont été réalisées à partir de données extraites des "Cahiers d'Espèces", travail issu de la collaboration entre la communauté scientifique et les gestionnaires et usagers des espaces naturels sous l'égide du Muséum d'Histoire Naturelle. L'estimation quantitative et qualitative (dynamique) de ces populations presqu'iliennes a été rédigée à partir de données rassemblées lors d'entretien avec des experts (naturalistes, associations...) et à partir de synthèses de publications et documents.

On trouvera une localisation de certaines espèces sur la carte (figure 7) située en annexe 5 (partie 3 du DOCOB).

Les fiches espèces

Celles-ci précisent :

- le nom de l'espèce,
- son statut,
- une description de l'animal, de sa biologie et de son habitat
- le statut et la dynamique générale de cette espèce
- la localisation sur la Presqu'île, l'état de conservation des populations et des exemples de gestion possible.

Le tableau ci-dessous présente les espèces animales d'intérêt communautaire :

Nom de l'espèce	Commentaires
<i>Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)</i>	
<i>Cordulie à corps fin (Oxygastra cortisii)</i>	
<i>Damier de la Succise (Euphydryas aurinia)</i>	
<i>Ecaille chinée (Euplagia quadripunctaria)</i>	
<i>Lucane (Lucanus cervus)</i>	
<i>Escargot de Quimper (Elona quimperiana)</i>	
<i>Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrunequinum)</i>	
<i>Barbastelle (Barbastella bartastellus)</i>	Notée en périphérie du site
<i>Vespertillon à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)</i>	
<i>Loutre d'Europe (Lutra lutra)</i>	
<i>Phoque gris (Halichoerus grypus)</i>	Sur l'estran

- Liste des espèces animales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 n°19

Insectes

Code Natura 2000 : 1041

***Oxygastra curtisii* (Dale, 1834) : la Cordulie à corps fin**



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Espèce protégée au niveau national
- Liste Rouge (UICN France : vulnérable).

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Insectes, Odonates (Anisoptères), Corduliides.

DESCRIPTION

Adulte : Forme trapue, abdomen cylindrique et allongé.

Taille moyenne de 24 à 36 mm. Thorax vert métallique, abdomen étroit noirâtre avec des taches jaunes médio-dorsales. Ailes transparentes, parfois légèrement teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (jeunes et femelles).

Larve et exuvie : Petite taille : 20 à 22 mm. Labium en forme de cuillère. Abdomen sans épines dorsales. Epines latérales du segment abdominal 9 nettement plus courtes que la pyramide anale.

BIOLOGIE

Cycle de développement :

La durée totale du cycle de développement serait de deux à trois ans selon les auteurs, mais il n'existe pas d'études scientifiques précises à ce sujet.

La période d'apparition d'individus adultes s'étale de fin mai jusqu'à fin août.

La ponte se déroule de mi-juin à la fin août. Les femelles pondent en vol en tapotant de l'extrémité de leur abdomen les eaux calmes.

La durée du développement larvaire serait d'environ deux à trois ans.

Métamorphose : l'émergence des adultes commence à partir de fin mai et se passe rapidement dans la végétation riveraine.

Régime alimentaire

Les larves : carnassières, elles se nourrissent de petits animaux aquatiques (larves, mollusques...)

Les adultes : carnassiers, ils se nourrissent d'insectes volants de petite et moyenne taille (diptères, éphémères...) qu'ils capturent en vol.

HABITATS

La Cordulie à corps fin est inféodée aux eaux courantes bien que les larves puissent se rencontrer parfois dans des gravières et des étangs. L'habitat typique correspond aux eaux faiblement courantes bordées d'une abondante végétation aquatique et riveraine. Ceux-ci sont situés dans un environnement varié allant des régions aux reliefs accentués jusqu'aux zones littorales.

Les rivières constituent en général l'habitat typique mais l'on trouve également la Cordulie à corps fin dans les canaux, les lacs et autres milieux stagnants comme les grands étangs.

Les larves se tiennent dans la vase ou le limon à proximité des berges.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

La Cordulie à corps fin est présente dans le Sud-ouest de l'Europe de la Grande-Bretagne à l'Allemagne et au Sud jusqu'au Maroc.

En France dans le Sud et le Sud-ouest elle est présente dans la grande majorité des cours d'eau adaptés à ses besoins. Dans le reste du pays la prospection est moins développée.

Cette espèce ne paraît pas encore très menacée dans le Sud et Sud-ouest de la France malgré la dégradation notable de ses habitats.

En Bretagne il existe une dizaine de stations où la Cordulie est présente, toutes au Sud de la Bretagne. Mais d'après les spécialistes, elle est assez sous-prospectée ; il est donc difficile d'indiquer sa répartition exacte.

MENACES POTENTIELLES

- modifications écologiques naturelles
- destruction totale ou partielle de son habitat
- pollution des eaux

LA CORDULIE A CORPS FIN ET LE SITE "PRESQU'ILE DE CROZON"

Localisation et dynamique des populations

Un individu a été noté en 1992 à l'étang de Kerloc'h. L'étang hébergerait des individus de passage, visiteurs occasionnels. Il est hautement improbable que l'espèce se reproduise à cet endroit, le milieu ne correspondant pas à son biotope (A. Manac'h comm. Pers.).

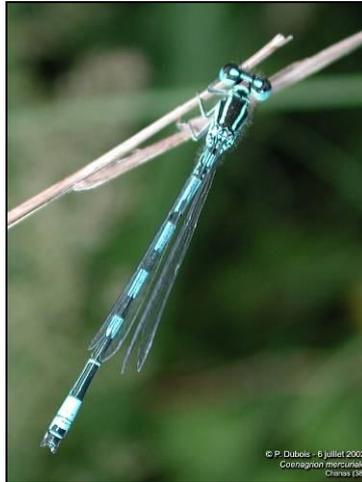
Exemple d'éléments de gestion sur le site

- Prospection du site pour confirmer la présence régulière de l'espèce, puis surveillance
- Surveillance de la qualité des eaux à l'étang de Kerloc'h.

Insectes

Code Natura 2000 : 1044

***Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840) : L'Agrion de Mercure**



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Espèce protégée au niveau national
- Liste Rouge (UICN France : en danger).

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Insectes, Odonates (zygoptères), Coenagrionides.

DESCRIPTION

Forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé (long. 19 à 27 mm), ailes antérieures et postérieures identiques.

Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies.

Mâle : abdomen bleu ciel avec des dessins noirs.

Femelle : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

Larve : forme grêle et allongée, trois lamelles caudales.

BIOLOGIE

Cycle de développement :

La durée totale du cycle de développement est de deux ans.

La période d'apparition d'individus adultes va d'avril (au Sud) à mai (au Nord) et se poursuit jusqu'en août (et plus auSsud).

La ponte se fait à l'intérieur des végétaux. La femelle accompagnée par le mâle insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines.

Le développement embryonnaire dure quelques semaines et est suivi de l'éclosion.

Le développement larvaire s'effectue en 12 à 13 mues en environ 20 mois.

Régime alimentaire

Les larves : carnassières, elles se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés.

Les adultes : carnassiers, ils se nourrissent d'insectes volants de petite taille (diptères...) qu'ils capturent en vol.

HABITATS

L'Agrion de Mercure est une espèce exigeante en lumière, qui colonise les cours d'eau permanents de faible importance, aux eaux claires et bien oxygénées (sources, suintements, fontaines, fossés alimentés, ruisselets et ruisseaux, petites rivières...). Ces points d'eau doivent se situer dans des zones bien ensoleillées.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

L'Agrion de Mercure est présent en Europe moyenne et méridionale.

On constate cependant une régression de cet insecte dans de nombreux pays, principalement au Nord de son aire de répartition.

En France cette espèce est bien répandue. Abondante localement, elle peut être plus rare dans le Nord du pays. L'espèce est absente de Corse.

Sous estimées depuis longtemps faute de prospection, les populations d'Agrion de Mercure s'élèveraient à plus d'une vingtaine en Bretagne, réparties sur les quatre départements. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de stations de petite superficie sont encore inconnues des naturalistes.

MENACES POTENTIELLES

- modifications écologiques naturelles (exemple : fermeture du milieu entraînant une perte d'ensoleillement).
- destruction totale ou partielle de son habitat
- pollution des eaux

L'AGRION DE MERCURE ET LE SITE "PRESQU'ILE DE CROZON"

Localisation et dynamique des populations

L'espèce est localisée dans trois endroits en Presqu'île :

- à l'étang de Kerloc'h ou plus exactement au niveau des suintements humides qui se trouvent sur le chemin entre la gare et le pont qui travers le Kerloc'h, au Nord-Est de l'étang ;
- au niveau du ruisseau et du lavoir de Kerdreux ;
- dans l'arrière dune de Kersiguénoù, au niveau du pont de la route entre Goulien et Kerret.

L'espèce est fixée et se reproduit à ces endroits. Elle pourrait se trouver ailleurs en Presqu'île (manque de prospection).

Exemple d'éléments de gestion sur le site

- amélioration des connaissances sur l'aire de répartition de l'espèce sur la Presqu'île
- cartographie des stations
- suivi des populations
- protection des points d'eau, gestion des milieux (réouverture par élagage des arbres et arbustes tout en laissant la végétation présente dans le cours d'eau et sur les rives).

Insectes

Code Natura 2000 : 1065

***Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775) : le Damier de la succise**

Sous-espèce *E. aurinia aurinia*



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II,
- Convention de Berne : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : en danger)

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Insectes, Lépidoptères, Nymphalides

DESCRIPTION

Envergure de l'aile antérieure : 15 à 21 mm.

Ailes antérieures : dessus de couleur fauve pâle avec deux taches brun-orange dans la cellule. On observe une bande postmédiane de même couleur avec des taches plus claires au centre de chaque espace.

Ailes postérieures : on observe, sur le dessus de l'aile, un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane brun-orange. Pour le dessous des ailes, chaque point noir de la bande postmédiane est fortement auréolé de jaune clair.

La femelle est plus grande que le mâle.

Chenille : Corps noir avec des spicules ramifiées. Bande dorsale formée de taches blanches et une bande latérale formée de grandes taches blanches. Taille moyenne de 27 mm.

BIOLOGIE

Reproduction

Cette espèce se reproduit une fois par an.

Œufs : ils sont pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte.

Chenilles : six stades larvaires. Au dernier stade les petites chenilles se dispersent et vivent "en solitaire".

Chrysalide : blanche avec des taches noires et orange, elle se déroule sur la plante hôte et dure entre 15 et 20 jours de mars à juillet en fonction du milieu.

Les chenilles dépendent de l'ensoleillement pour leur croissance : plus de chaleur signifie une croissance plus rapide.

Adultes : période de vol sur 3 à 4 semaines d'avril à juillet. Ils ne volent que si le temps est ensoleillé.

Reproduction et ponte : Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et pondent quelques jours après.

Régime alimentaire

La plante hôte est la Succise des prés (*Succisa pratensis*) sur laquelle se nourrit la chenille.

Les adultes vivent sur les fleurs et ont été observés sur un grand nombre de plantes caractéristiques des milieux humides.

HABITATS

Le Damier de la Succise se rencontre dans des biotopes humides où se développe la plante hôte (la Succise des prés), c'est à dire : prairies humides, tourbières, marais...

L'effectif important de cette plante semble être un critère important pour le développement d'une colonie.

A l'échelle d'une région, l'habitat est généralement très fragmenté.

Quelques habitats de l'annexe I présents sur le site susceptibles d'être concernés :

7110-Tourbières hautes actives (prioritaire)

7120-Tourbières hautes dégradées susceptibles de régénération naturelle.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

La sous-espèce *Euphydryas.aurinia aurinia* est la plus représentée en Europe. Elle est présente dans 37 pays, du Nord au Sud : de la Méditerranée au Sud de la Suède et de la Finlande, et d'Ouest en Est : de la Grande-Bretagne à la Sibérie.

Les populations liées aux milieux humides ont fortement décliné dans toute l'Europe.

Cette sous-espèce est présente dans presque toute la France.

En Bretagne cette espèce est présente dans diverses localités où sa plante hôte, la Succise, est encore très abondante, en particulier en Centre-Bretagne. Toutes les populations existantes ne sont vraisemblablement pas recensées.

MENACES POTENTIELLES

- l'assèchement des zones humides,
- l'amendement des prairies en nitrates (raréfaction de la Succise),
- le pâturage ovin,
- la fauche annuelle des prairies.

LE DAMIER DE LA SUCCISE ET LE SITE "PRESQU'ILE DE CROZON"

Localisation et dynamique des populations

Il n'y a pour ainsi dire aucune connaissance sur les populations de Damier de la Succise en Presqu'île de Crozon. Un important travail de prospection serait nécessaire. En été 2005 des populations ont été notées sur la zone tourbeuse du Quimpirou à Roscanvel et sur les bordures de chemins d'exploitations entretenus pour la randonnée autour de St Hernot et Tromel.

Exemples d'éléments de gestion sur le site

- améliorer les connaissances sur l'aire de répartition de l'espèce sur la Presqu'île
- cartographier les stations
- empêcher la fermeture de ces stations
 - arrachage des pins
 - fauche triennale ou plus
 - création autour des prairies fauchées des zones refuges fauchées beaucoup plus rarement

Insectes

Code Natura 2000 :1078

***Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761) : l'Ecaille chinée**



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II, Sous-espèce *Rhodonensis* prioritaire

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Insectes, Lépidoptères, Arctiides

DESCRIPTION

Envergure de l'aile antérieure : 23 à 29 mm.

Ailes antérieures : noires zébrées de jaune pâle

Ailes postérieures : rouges avec quatre gros points noirs. Il existe une forme particulière aux ailes postérieures jaunes (forme *lutescens*) qui se rencontre surtout dans l'ouest de la France.

Corps : thorax rayé noir et jaune, l'abdomen est orangé et orné d'une rangée médiane de points noirs.

Chenille : Corps noir ou brun foncé. Sur les segments des verrues brun orangé portent des soies courtes grisâtres ou brun jaunâtre. On observe une bande médio-dorsale jaunâtre et deux bandes latérales de taches jaunâtre. La tête est noir luisant. Taille moyenne de 50 mm

BIOLOGIE

Reproduction

L'Ecaille chinée se reproduit une fois par an.

Œufs : Ponte en juillet-août, les œufs sont déposés sur les feuilles de la plante hôte.

Chenilles : éclosent 10 à 15 jours après la ponte. Les chenilles entrent rapidement en diapause dans un cocon à la base des plantes. L'activité reprend au printemps.

Chrysalides : La nymphose se déroule en juin et dure quatre à six semaines.

Adultes : on peut les observer de fin juin à fin août. Ils ont une activité diurne et nocturne.

Régime alimentaire

Les chenilles sont polyphages et se nourrissent sur diverses herbacées comme les Chardons, Orties, Lamiers... et sur des ligneux : Noisetiers, Genêts, Chênes...

Les adultes vivent sur les fleurs et butinent diverses espèces (Ronces, Angélique sauvage, Cirses...)

HABITATS

L'Ecaille chinée fréquente un grand nombre de milieux humides ou secs ainsi que des milieux modifiés par l'homme.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

L'Ecaille chinée est une espèce du paléarctique occidental. Elle est répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale.

Elle est présente partout en France de manière plus ou moins commune.

Seule la sous-espèce *Euplagia quadripunctaria rhodonensis* (endémique de l'île de Rhodes) est menacée en Europe.

En France cette espèce ne nécessite pas de gestion particulière.

Ce papillon est encore commun ou assez commun dans les diverses régions de l'ouest de la France.

L'espèce semble présente un peu partout en Bretagne, en particulier dans les bocages et les vallons humides.

L'ECAILLE CHINEE ET LE SITE "PRESQU'ILE DE CROZON"

La sous-espèce présente en Presqu'île n'étant pas menacée, elle ne nécessite pas de gestion particulière.

On peut cependant préconiser le maintien des biotopes contenant une grande diversité de végétaux sauvages (haies, friches humides, lisières forestières).

Insectes

Code Natura 2000 : 1083

Lucanus cervus (L, 1758) : Le Lucane cerf-volant



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II
- Convention de Berne : annexe III

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Insectes, Coléoptères, Lucanides.

DESCRIPTION

Adultes :

La taille varie de 20 à 50 mm pour les femelles et 35 à 85 mm pour les mâles. C'est l'un des plus grand coléoptère d'Europe.

Le corps est de couleur brun-noir.

Chez le mâle, la tête est pourvue de mandibules pouvant atteindre un tiers du corps en longueur et rappelant les bois de cerf.

Le dimorphisme sexuel est important, les femelles ont des mandibules courtes.

Larves :

Il existe trois stades larvaires. La larve est de forme courbée, molle, ressemblant à un ver avec des pattes bien développées. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

BIOLOGIE

Cycle de développement :

La durée totale du cycle de développement est de cinq à six ans.

Les œufs sont déposés au niveau de souches ou vieux arbres.

Les larves progresseraient dans la souche vers le système racinaire (cette étape est mal connue).

La coque de la nymphé est constituée de bois agglomérés avec de la terre. La nymphose a lieu en automne, l'individu passe ainsi l'hiver sous forme de nymphé.

La période de vol des adultes est courte (un mois environ) et dure de mai à juillet. Les femelles peuvent être observées jusqu'en août, voire septembre dans le sud.

Régime alimentaire

Les larves se nourrissent de bois mort, et sont liées en particulier au chêne.

HABITATS

Le Lucane cerf-volant a une place importante dans les écosystèmes forestiers et de bocage (décomposition des souches).

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Le Lucane est présent dans toute l'Europe et dans toute la France.

On constate cependant une régression de cet insecte dans de nombreux pays, principalement au Nord de son aire de répartition.

Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France, mais semble en déclin au Nord de sa répartition

La répartition exacte de l'espèce en Bretagne est encore mal connue et il est possible que certaines zones de la région présentent des "trous significatifs" qu'il serait important de connaître.

MENACES POTENTIELLES

La diminution des zones forestières et des haies arborées.

LE LUCANE ET LE SITE "PRESQU'ILE DE CROZON"

Localisation et dynamique des populations

Sans doute partout dans la Presqu'île

Exemples d'éléments de gestion sur le site

C'est une espèce généralement peu connue et un inventaire sur la Presqu'île pourrait être nécessaire.

Certaines actions peuvent être appliquées sur les boisements :

- préserver certains arbres morts ou dépérissant
- éviter les produits phytosanitaires sur les souches
- éviter l'enrésinement des boisements

Mollusques

Code Natura 2000 : 1007

Elona quimperiana (Férussac, 1822) : l'Escargot de Quimper



STATUT DE PROTECTION

- Directive Habitats : annexe II et IV,
- Convention de Berne : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN statut indéterminé)

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Mollusque, Gastéropode, Stylommatophes, Elonidés

DESCRIPTION

Coquille de 20 à 30 mm de diamètre, 10 à 12 mm de hauteur.

Forme aplatie, spire formée de 5 à 6 tours.

Couleur brun jaunâtre pâle, stries de croissance fine et irrégulières. Chez les individus vivants la coloration du corps se devine à travers la coquille, ce qui leur donne un aspect tacheté.

BIOLOGIE

Reproduction et comportement

Maturité sexuelle à 2 ans. Il y a deux périodes de reproduction dans l'année : avril-mai et septembre-octobre.

Longévité : 2 ans et demi en moyenne. Mortalité importante chez les jeunes.

L'Escargot de Quimper n'estive pas (sauf chaleur exceptionnelle) mais il hiberne dans les galeries de rongeurs, sous du bois mort, dans des anfractuosités de rochers. C'est également le type de refuge qu'il utilise dans la journée.

Espèce grégaire, nocturne ou semi-nocturne (suivant le temps). Leur activité dépend de la température ambiante et de la pluviosité.

Régime alimentaire

Cet escargot se nourrit principalement de champignons mais peut s'avérer être ponctuellement coprophage, détritivore ou carnivore.

ECOLOGIE ET HABITATS

Son habitat se définit par des milieux humides et ombragés, en particulier les forêts à essences caduques ou boisements mixtes (chênaies-hêtraies...) mais aussi les ruines et murets en zone humide.

En Bretagne, son habitat typique correspond à des taillis de hêtre sous futaie de chêne au sous bois relativement dégagé.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

L'Escargot de Quimper est une espèce à caractère atlantique, endémique franco-espagnole à aire disjointe.

- Une partie de ses populations vit dans le Nord-ouest de l'Espagne et dans le Sud-ouest de la France.

- L'autre partie est en Bretagne, en particulier dans la partie occidentale de la région (à l'Ouest d'une ligne St Brieuc/Vannes).

Cette espèce n'est globalement pas menacée et peut-être considérée comme localement abondante en Bretagne. La seule menace est représentée par le morcellement de son habitat.

L'ESCARGOT DE QUIMPER ET LE SITE DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

Localisation et dynamique des populations

Cet Escargot se retrouve un peu partout dans la Presqu'île de Crozon, même sur des sites ne correspondant pas réellement à son habitat typique (un spécimen a été retrouvé dans la végétation d'un cordon de galets (Didier Cadiou, comm. Pers.).

Exemples d'éléments de gestion

Le niveau de connaissance pour cette espèce est insuffisant, une meilleure situation géographique des populations de la Presqu'île et une meilleure connaissance de l'utilisation du milieu sont nécessaires.

La population du site ne serait pas en danger et ne nécessiterait pas de protection ou de gestion particulière.

Chauves-souris (Chiroptères)
Code Natura 2000 : 1304

***Rhinolophus ferrumequinum* ((Schreber, 1774) : le Grand rhinolophe**



Photo : Xavier Rozec

STATUT DE PROTECTION

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe II,
- Convention de Bonn : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : vulnérable),
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserves naturelles et conventions entre propriétaires et associations protégeant des gîtes de reproduction.

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Vertébrés, Mammifères, chauve-souris (chiroptères), famille des *Rhinolophidae*

DESCRIPTION

Le plus grand Rhinolophidé européen

Longueur tête plus corps : 57-71 mm, envergure : 35-40cm, poids : 17-34 g.

- Pelage souple et lâche, face dorsale gris brun, plus ou moins teintée de roux (gris cendré chez les jeunes), face ventrale gris blanc à blanc jaunâtre.
- Appendice nasal (museau) caractéristique en forme de "fer à cheval".
- Au repos et en hibernation, espèce suspendue à la paroi et enveloppée dans ses ailes avec un aspect caractéristique de cocon.

BIOLOGIE

Cycle annuel :

Le Grand Rhinolophe entre en hibernation de septembre/octobre à avril (peut varier légèrement suivant les conditions climatiques). Si la température est clémente certains jours d'hiver ils peuvent sortir ponctuellement pour boire et manger.

Au printemps les femelles forment des colonies de reproduction dans les gîtes de reproduction.

Les mises-bas ont lieu de mi-juin à mi-juillet. Les femelles n'ont qu'un petit par an, les jeunes volent dès le mois d'août. Ces chauves-souris atteignent leur maturité sexuelle entre 2 et 3 ans.

La période de rut dure de l'automne au printemps.

Longévité : 30 ans maximum.

REGIME ALIMENTAIRE

Insectivores, les grands Rhinolophes se nourrissent de coléoptères, papillons, diptères, tricoptères et hyménoptères. Très dépendants d'insectes coprophages (*Aphodius* sp. ...) et donc des troupeaux de bovins, ils sont fragilisés par l'utilisation de l'ivermectine (traitement vermifuge) qui détruit les insectes coprophages dont ils se nourrissent.

Animaux nocturnes, ils sortent au crépuscule et utilisent des corridors de végétation pour se déplacer. Ils chassent au vol ou à l'affût autour des lisières et des haies.

ECOLOGIE ET HABITATS

Espèce sociable sédentaire (déplacement maximal observé : 180 km). La distance maximale est de 20 à 30 km entre les gîtes hivernaux et estivaux.

- Les gîtes d'hibernation (novembre à avril) doivent avoir une température entre 7 et 12°, une hygrométrie élevée et une obscurité totale (blockhaus, grottes, galeries...).
- Les gîtes de reproduction doivent être chauds, vastes et calmes (combles d'églises, greniers, parfois caves...).
- l'accès aux gîtes doit être assez grand pour une entrée en vol (les grands Rhinolophes ne rampent pas).
- Les Grands Rhinolophes fréquentent des paysages semi-ouverts de type bocager, à forte diversité d'habitats : boisements de feuillus, prairies pâturées (bovins surtout), zones humides, ripisylves, friches...). La fréquentation de tous ces types d'habitats dépendra des conditions météorologiques qui influencent le comportement des insectes.

Sa présence est signe de bonne santé de l'environnement.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

- Europe : espèce rare ou en fort déclin
- France : l'espèce est présente sur la quasi totalité du territoire national. L'Ouest de la France (Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charentes et Aquitaine) accueille près de 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs estivaux. La Bretagne seule rassemble 12% de la population française en hiver et 23% en été (J.Ross, 2002). C'est donc une région importante pour cette espèce (grâce entre autres aux toits en ardoise et au bocage encore présent dans la campagne).

MENACES POTENTIELLES

- dérangement (fréquentation et visites des milieux souterrains)
- intoxication des chaînes alimentaires et diminution de la biomasse disponible (pesticides, utilisation de vermifuges sur les troupeaux de bovins)
- destruction des habitats (démantèlement des structures paysagères : haies, talus...)
- fermeture des gîtes de reproduction (fermeture des combles, grillage anti-pigeon...)
- fermeture des gîtes d'hibernation (mise en sécurité des mines, comblement des entrées...)
- empoisonnement par les produits utilisés pour traiter les charpentes

LE GRAND RHINOLOPHE ET LE SITE DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

Localisation

Dans le Finistère, le réseau de gîtes le plus important se trouve le long du canal de Nantes à Brest et sur la Presqu'île de Crozon. Cette dernière rassemble 13% de la population régionale.

La population présente sur la Presqu'île est reliée à celle de l'Aulne (canal de Nantes à Brest). Ceci peut expliquer que malgré des fluctuations sur les deux sites (bassin de l'Aulne et Presqu'île), les effectifs de la population générale se maintiennent (GMB).

Sur la Presqu'île on dénombre environ 400 individus en hiver et 200 à 300 femelles en été.

La plupart des gîtes sont à l'intérieur du périmètre Natura 2000 ou en périphérie :

- Gîtes d'hibernation et de transition : forts et blockhaus partout sur la Presqu'île, en particulier sur la côte : pointe des Espagnols, cap de la Chèvre...

Certains de ces gîtes sont protégés par des grilles horizontales.

- Gîtes de reproduction : Eglise Saint Rémi à Camaret qui est classée en arrêté de protection de biotope. La colonie de reproduction qu'abrite ce gîte est l'une des 16 plus grosses de France (GMB). Cette dernière se situe dans un milieu plutôt inhabituel et pose problème quant à la connaissance des territoires de chasse.

Un autre gîte de reproduction est présent sur la commune de Lanvéoc, à l'Ecole Navale, totalement hors du site n°19 mais en bordure du site Natura 2000 n° 46 dit " Rade de Brest - estuaire de l'Aulne".

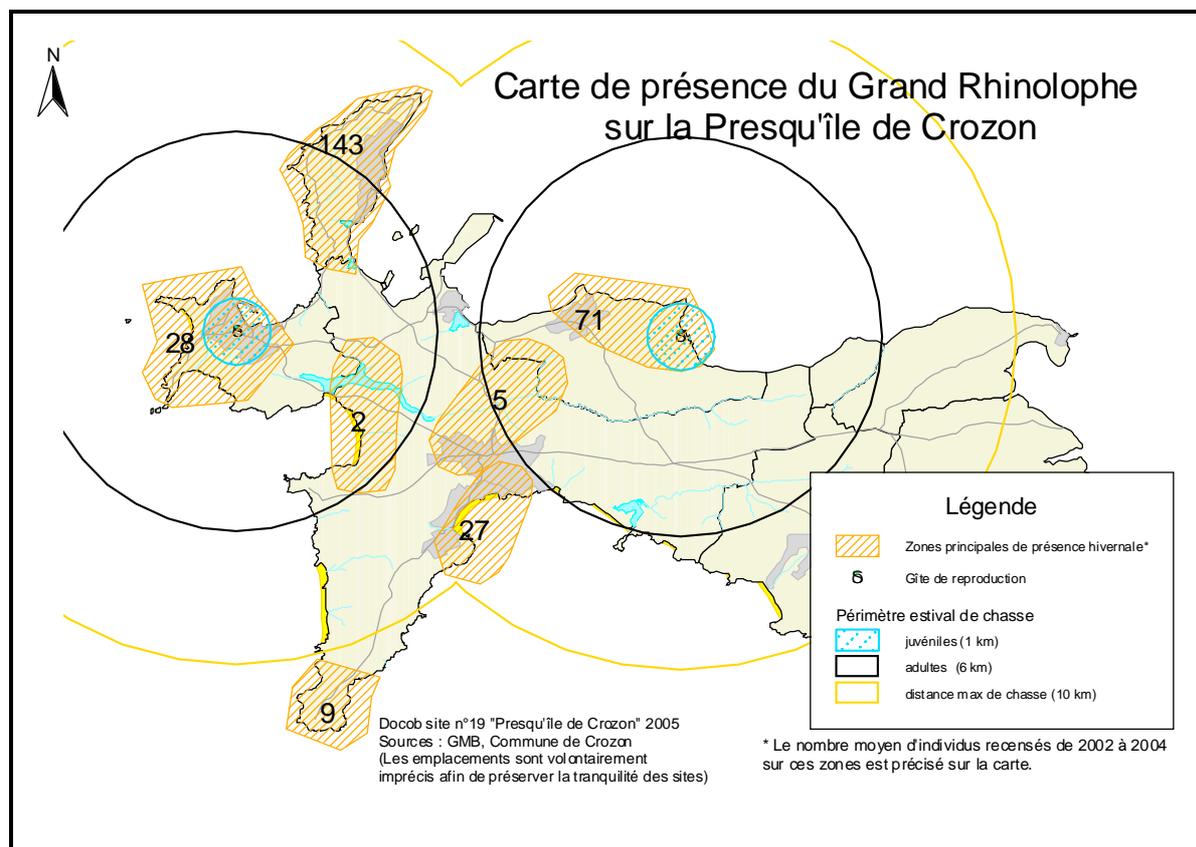


Figure 8 : Carte présence du Grand Rhinolophe sur la Presqu'île de Crozon

Exemples d'éléments de gestion sur le site :

- Le niveau de connaissances est insuffisant pour ce qui est de l'utilisation des territoires de chasse. Des études sur le régime alimentaire et sur l'utilisation des habitats sont nécessaires.

Une étude de radio-pistage sur la colonie de Camaret serait un travail fondamental :

- soit la colonie de Camaret se nourrit sur des milieux peu favorables (comportement inhabituel important à connaître)

- soit les territoires de chasse sont très restreints et nécessitent donc une protection particulière.

- Ces chauves-souris ont besoin d'un habitat varié et riche en insectes, le maintien d'une mosaïque de milieu et la limitation de l'utilisation des pesticides et vermifuges (en particuliers de la famille des avermectines) est favorable au populations de Grands rhinolophes. Le maintien du réseau de haie et talus sur les territoires fréquentés est important ainsi que l'entretien de prairies pâturées.

- La protection physique des sites d'hivernage et de reproduction est une priorité également (pose de grilles à barreaux horizontaux, arrêtés de protection de biotope...) pour limiter le dérangement. Le maintien de haies et de végétation autour de ces gîtes est aussi favorable.

L'ouverture de nouveaux gîtes potentiels (comme l'ouverture des combles de l'église de Crozon en 2002 par la commune de Crozon) est également une action préconisée par le Groupe Mammalogique Breton.

Chauves-souris (Chiroptères)
Code Natura 2000 : 1308

***Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774) : la Barbastelle**



STATUT DE PROTECTION

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe II,
- Convention de Bonn : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : vulnérable),
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserves naturelles et conventions entre propriétaires et associations protégeant des gîtes de reproduction.

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Vertébrés, Mammifères, Chiroptères, famille des Vespertilionidés

DESCRIPTION

- La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille moyenne.
Longueur tête plus corps : 4.5-6 cm, envergure : 24.5-28 cm, poids : 6-13.5 g.
- Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.
 - La face est noirâtre avec un museau court et des oreilles très larges dont les bords internes se rejoignent sur le front.
 - Les femelles sont semblables aux mâles mais plus grandes.

BIOLOGIE

Cycle annuel :

La Barbastelle est peu frileuse et est généralement solitaire durant la léthargie hivernale.

La période d'accouplement débute dès août et peut s'étendre jusqu'en mars.

Au printemps les femelles forment des colonies de reproduction de 5 à 20 femelles. Les gîtes peuvent être des bâtiments ou des fissures dans de vieux arbres.

Les mises-bas ont lieu le plus souvent dans la deuxième partie de juin. Les femelles n'ont qu'un petit par an.

Longévité : 23 ans maximum.

REGIME ALIMENTAIRE

La Barbastelle est l'un des chiroptères d'Europe les plus spécialisés. Les microlépidoptères (envergure inf. à 30 mm) représentent toujours une part prépondérante.

ECOLOGIE ET HABITATS

La Barbastelle est une espèce également spécialisée quant aux habitats fréquentés. Elle semble liée à la végétation arborée. L'espèce chasse préférentiellement en lisière ou le long de couloirs forestiers d'un vol rapide et direct en allées et venues.

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

- Europe : les populations de Barbastelle subissent un déclin général depuis le milieu du XXème siècle.
- France : l'espèce est menacée d'extinction en Picardie et en Ile-de-France, elle est rarissime en Alsace. Ailleurs elle n'est notée que sur un nombre très faible de sites. L'évolution des populations est difficile à connaître.
- En Bretagne cette espèce discrète, utilisant des gîtes difficiles à repérer, est encore méconnue. On peut citer au moins une colonie de reproduction dans le Morbihan. Dans le Finistère quelques individus isolés ont été notés.

MENACES POTENTIELLES

- destruction des habitats (démantèlement des structures paysagères : boisements, haies, talus...)
- fermeture des gîtes de reproduction (fermeture des combles, grillage anti-pigeon...)
- fermeture des gîtes d'hibernation (mise en sécurité des mines, comblement des entrées...)
- destruction d'arbres gîtes
- circulation routière (collisions)
- éclairage public (perturbation du cycle de développement des lépidoptères)
- traitement des poutres dans les combles et des linteaux de portes
- utilisation des produits phytosanitaires et des vermifuges en agriculture

LA BARBASTELLE ET LE SITE DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

Localisation

Cette espèce a été recensée une fois en dehors du périmètre, lors d'un comptage hivernal.

Exemples d'éléments de gestion sur le site :

- le niveau de connaissance de cette espèce quant à la répartition sur le site Natura 2000 à Crozon est insuffisant. Des prospections estivales et hivernales seraient nécessaires.
- pour maintenir un habitat adapté aux chauves-souris, il est nécessaire de favoriser un milieu varié et riche en insectes.
- il faut également conserver les gîtes de reproduction et d'hivernage et éventuellement en recréer.
- le maintien du bocage et d'espaces boisés d'essences variées est important également.

Chauves-souris (Chiroptères)
Code Natura 2000 : 1321

***Myotis emarginatus* (Goeffroy, 1806) : le Vespertillon à oreilles échanquées**



STATUT DE PROTECTION

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe II,
- Convention de Bonn : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : vulnérable),
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserves naturelles et conventions entre propriétaires et associations protégeant des gîtes de reproduction.

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Vertébrés, Mammifères, chauve-souris (chiroptères), famille des Vespertilionidés

DESCRIPTION

Le Vespertillon à oreilles échanquées est une chauve-souris de taille moyenne.

Longueur tête plus corps : 41-53 mm, envergure : 22-24.5 cm, poids : 7-15 g.

- Le pelage est épais et laineux, gris-brun plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre.
- Le museau est marron clair, assez velu, le patagium marron foncé.
- Les femelles sont semblables aux mâles, un peu plus grosses.

BIOLOGIE

Cycle annuel :

Le Vespertillon à oreilles échanquées n'est actif que du printemps à la fin de l'automne.

Le rut a lieu en automne mais des copulations peuvent avoir lieu jusqu'au printemps. La gestation est de 50 à 60 jours.

Au printemps les femelles forment des colonies de reproduction dans les gîtes de reproduction.

Les mises-bas ont lieu de mi-juin à fin-juillet. Les femelles n'ont qu'un petit par an, les jeunes volent dès le mois d'août. Ces chauves-souris atteignent leur maturité sexuelle entre 2 et 3 ans.

Longévité : 16 ans maximum.

REGIME ALIMENTAIRE

Insectivores, les Vespertillons se nourrissent de diptères (*Musca* sp.) et d'araignées (argiopidés). C'est une espèce très spécialisée.

Animal nocturne, il sort relativement tard (ne s'envole qu'à la nuit complète).

ECOLOGIE ET HABITATS

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries, tunnels...). L'obscurité doit être totale, la température de 12° maximum, l'hygrométrie proche de la saturation et la ventilation faible ou nulle.

Les gîtes de reproduction sont variés. L'endroit doit être chaud, la lumière et le bruit les dérangent peu.

Les habitats fréquentés pour la chasse sont variés également : forêts, lisières, bocage, milieux péri-urbains avec jardins et parcs, rivières...

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

- Europe : espèce peu abondante dans la majeure partie de son aire de distribution, les densités sont variables en fonction des régions.

- France : dans quelques localités (Cher, Loire, Charente Maritime...) l'espèce peut être localement abondante. Les comptages depuis 10 ans montrent une lente mais constante progression des effectifs depuis 1990.

- En Bretagne l'espèce semble progresser vers l'ouest depuis quelques années.

Le Vespertillon à oreilles échanrées semble être un bon indicateur de la dégradation des milieux.

MENACES POTENTIELLES

- destruction des habitats (démantèlement des structures paysagères : haies, talus...)

- fermeture des gîtes de reproduction (fermeture des combles, grillage anti-pigeon...)

- fermeture des gîtes d'hibernation (mise en sécurité des mines, comblement des entrées...)

- certains produits de traitement des poutres dans les combles sont à éviter

- utilisation des produits phytosanitaires et des vermifuges en agriculture

LE VESPERTILLON A OREILLES ECHANREES ET LE SITE DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

Localisation

Un individu de cette espèce a été recensé une fois dans le périmètre, lors d'un comptage hivernal. Il se trouvait dans un tunnel de décompression au fond d'une fortification souterraine.

Exemples d'éléments de gestion sur le site :

- le niveau de connaissance de cette espèce quant à la répartition sur le site Natura 2000 à Crozon est insuffisant. Des prospections estivales et estivales seraient nécessaires.

- pour maintenir un habitat adapté aux chauves-souris, il est nécessaire de favoriser un milieu varié et riche en insectes.

- il faut également conserver les gîtes de reproduction et d'hivernage et éventuellement en recréer.

- le maintien du bocage et d'espaces boisés d'essences variées est important également.

Mustélidés

Code Natura 2000 : 1355

Lutra lutra (L, 1758) : la loutre d'Europe



STATUT DE PROTECTION

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe II,
- Convention de Washington : annexe I,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : en danger),
- Havres de paix, réserves naturelles et conventions entre propriétaires et associations protégeant des gîtes de reproduction.

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Vertébrés, Mammifères, carnivores, famille des Mustelidés

DESCRIPTION

Un des plus grands mustélidés européens.

Longueur tête plus corps : 70 à 90 cm, queue : 30-45cm, poids : 5 à 12 kg.

- Dimorphisme sexuel bien marqué

- Pelage en général de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. Des marques blanches irrégulières ornent la lèvre supérieure, le menton et le cou.

- Forme du corps fuselée, adaptation morphologique et physiologique au milieu aquatique.

- Indices de présence : épreintes (fèces) vertes (noires si sèches) dont l'odeur est caractéristique (musc), traces (empreintes, coulées...).

BIOLOGIE

Comportement et reproduction

Les Loutres sont essentiellement nocturnes et la plus grande partie de leurs activités se passe dans l'eau.

Le comportement social est de type individualiste. Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier.

Les Loutres peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année. Gestation de 60 à 62 jours, mise bas dans le terrier de 2 ou 3 loutrons (1.78 jeunes / an / femelle), sevrage à 8 mois environ. La Loutre a sa maturité sexuelle vers 2-3 ans pour les femelles, 3-4 ans pour les mâles.

- Longévité : 16 ans maximum, dans la nature : 5 ans

Régime alimentaire

Piscivore essentiellement, avec en plus une consommation d'amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes suivant le milieu et la saison.

Elle chasse les poissons de petite taille et consomme en moyenne 1 kg de proies par jour.

HABITATS

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques (eau douce, saumâtre et eau de mer).

Elle est présente dans de très nombreux habitats (ici sont cités ceux que l'on trouve en Presqu'île) :

- rivières oligotrophes ou mésotrophes associées à des lacs ou étangs
- grands marais et zones humides aux eaux légèrement salées poldérisées
- rivages et îles atlantiques

Les Loutres peuvent ainsi présenter un comportement essentiellement marin.

Le besoin d'eau douce (ruisseau ou "pouldour" d'eau pluviale, etc) est uniquement lié à la nécessité de dessalage régulier de la fourrure, qui doit conserver ses propriétés isolantes (altérées par le sel).

Ses gîtes ou catiches se trouvent sous des souches, dans des terriers, des ronciers épais ou sous des roches sur le littoral et sont généralement situés dans les zones calmes et peu fréquentées.

Sa présence est signe de bonne santé de l'environnement.

Les habitats de l'annexe I présents sur le site et susceptibles d'être concernés

1130- Estuaires (Cor. 13.2)

1150- Lagunes côtières (prioritaire)

2190- Dépressions humides intradunales (Cor. 15.31 à 16.35)

1330- Prés salés atlantiques

7210- Marais calcaire à *Cladium mariscus* (Cor. 53.3)

ETAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Populations en net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du 20ème siècle.

France : Maintien de populations stables sur la façade atlantique et dans le Massif Central.

En Bretagne le dernier inventaire de répartition de la Loutre a montré que la pérennité régionale de l'espèce repose aujourd'hui sur un noyau principal de plus de 6000 km² du Centre Ouest Bretagne, chevauchant les limites des trois départements, et s'articulant de part et d'autre de deux importants fleuves côtiers reliés par le Canal de Nantes à Brest : l'Aulne à l'ouest et le Blavet au sud-est. Environ 150 à 250 individus subsistent dans ce noyau (L.Lafontaine, GMB, 1991).

Dans le Finistère un isolat remarquable au niveau national exploite les habitats côtiers et insulaires du nord ouest (Presqu'île de Crozon, Archipel de Molène). Une hypothèse émise suppose que cette population pourrait avoir des contacts avec celle de l'Aulne dont l'estuaire débouche dans la rade de Brest au niveau de Landévennec.

MENACES POTENTIELLES

- Destruction des habitats
- phragmentation des habitats
- Pollution des cours d'eau
- Facteurs de mortalité accidentelle (collisions routières...)
- Dérangement excessif

LA LOUTRE ET LE SITE DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

Localisation et dynamique des populations

Le site de Kerloc'h a fait l'objet de visites régulières chaque année entre 1985 et 1992 dans le cadre d'un suivi particulier sur la Loutre d'Europe et en 1992 d'un inventaire mammalogique réalisé par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) pour le compte du Conservatoire du Littoral (dans le cadre d'une procédure d'acquisition). De nombreux relevés de traces et une observation physique probable (le 30 juillet 1992) ont permis de conclure : "le site de Kerloc'h semble donc représenter actuellement un pôle attractif important pour la Loutre d'Europe..." (L. Lafontaine, GMB, 1992).

Des relevés plus récents (2005) d'épreintes au niveau du ruisseau et de l'étang de Kerloc'h par le GMB confirment la présence de cette espèce.

L'estuaire de l'Aber est également un milieu offrant des conditions favorables à la présence de la Loutre.

La population de la Presqu'île fait partie de l'isolat considéré comme remarquable au plan national car étant le seul à exploiter les milieux côtiers et insulaires (L. Lafontaine, GMB, 2001). Le site Natura 2000 pourrait donc en fait accueillir la Loutre au niveau des milieux côtiers (estran) et des deux cours d'eau (l'Aber et Kerloc'h).

Exemples d'éléments de gestion sur le site

- surveillance de la qualité des eaux
- information sur le maintien des souches sur les berges des rivières
- entretien des cours d'eau et zones humides
- maintien d'une fréquentation limitée de l'Aber et de l'étang du Kerloc'h
- maintien des populations piscicoles (frayères dans les ruisseaux se déversant dans les cours d'eau principaux)
- réalisation éventuelle d'aménagements pour la traversée des deux routes principales (Aber et Kerloc'h) si nécessaire.
- On ne sait pas aujourd'hui exactement quelle est la situation de la population presqu'îlienne faute de suivis et de prospections. Une étude approfondie de la répartition de cet animal est nécessaire sur le site Natura 2000 et sur toute la Presqu'île.

Phoques
Code Natura 2000 : 1364

***Halichoerus grypus* (Fabricius, 1791) : le Phoque gris**



STATUT DE PROTECTION

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe III,
- Convention de Bonn : annexe II (populations de la mer Baltique)
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : vulnérable),

ELEMENTS DE SYSTEMATIQUE

Vertébrés, Mammifères, Carnivores (Pinnipèdes), Phocidés

DESCRIPTION

Le Phoque gris est un gros phoque au corps puissant et allongé. La taille moyenne des mâles est de 2,50 m (max : 3,30 m) et le poids moyen de 240 kg (max : 320 kg). Les femelles mesurent 1,80 m en moyenne (max : 2,50 m) pour un poids moyen de 150 kg (max : 200 kg). La coloration est variable selon les individus. Les mâles, généralement plus sombres que les femelles, sont gris foncé dessus avec des tâches plus claires. Les femelles sont, à l'inverse, gris ardoisé sur le dos avec des tâches noires. La zone ventrale est plus claire. La tête est en forme de "poire", le museau large et allongé (plus fin chez la femelle), les narines presque parallèles ne se rejoignent pas à la base.

BIOLOGIE

Reproduction :

Maturité sexuelle entre 3 et 5 ans pour les femelles, 6 et 7 ans pour les mâles. Les accouplements ont lieu de septembre à décembre (suivant les régions), les mises-bas (qui ont lieu à terre) s'observent entre septembre et novembre. Les femelles ont en moyenne un petit tous les deux ans.

Le jeune est blanc crème (blanchon) et mue environ trois semaines après sa naissance.

La lactation dure trois semaines maximum. Les femelles abandonnent leur petit à la fin de l'allaitement. La mortalité est très importante la première année.

Espérance de vie : 35 ans en moyenne pour les femelles et 25 ans pour les mâles.

REGIME ALIMENTAIRE

Ce phoque est opportuniste, il se nourrit essentiellement de poisson, le choix semblant surtout lié à l'abondance. Les jeunes peuvent aussi se nourrir d'invertébrés. La consommation moyenne journalière représente 3 à 5% environ de la masse corporelle de l'individu considéré.

ÉCOLOGIE ET HABITATS

Les habitats fréquentés habituellement par les phoques gris sont les côtes rocheuses bordées de falaises avec quelques petites plages. Les sites privilégiés comme lieux de reproduction se trouvent généralement dans les îles et îlots.

ÉTAT ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS

- Le Phoque gris habite exclusivement les eaux froides et tempérées de l'Atlantique Nord et de la Baltique. Il existe trois populations géographiquement distinctes : la première sur la côte occidentale du Canada, la deuxième sur les côtes de Grande Bretagne, de Norvège, d'Islande et de France (limite sud en Bretagne), la troisième en mer Baltique. Ce phoque est rare mais ses effectifs sont en augmentation constante depuis quarante ans grâce notamment à la protection légale dont il bénéficie.

- En Bretagne : Les colonies de reproduction se trouvent aux Sept-Iles et sur l'archipel de Molène. Des individus peuvent fréquenter toutes les côtes de Bretagne. La population des côtes françaises est estimée à une centaine.

MENACES POTENTIELLES

- la pollution
- les captures accidentelles dans les filets
- le dérangement causé par le tourisme (visite des réserves, jet-ski...)

LE PHOQUE GRIS ET LE SITE DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

Localisation

Le Phoque gris fréquente les côtes de la Presqu'île.

Exemples d'éléments de gestion sur le site :

- Non intervention
- Surveillance

Une autre espèce d'intérêt communautaire doit être mentionnée ici bien qu'il y ait peu de chance qu'elle soit encore présente sur le site. Il s'agit du **Vison d'Europe** (*Mustela lutreola*).



Statut :

- **Directive Habitats : annexe II et IV,**
- Convention de Berne : annexe II,
- Protection nationale,
- Liste Rouge (catégorie UICN France : en danger),

Cette espèce est concurrencée par l'espèce américaine sur tout le territoire et son aire de répartition s'est considérablement réduite. Elle ne semble plus présente en France que dans les départements de l'Aquitaine et au sud de la région Poitou-Charentes.

Cette espèce ressemble beaucoup au vison américain et il est difficile de les différencier, c'est pourquoi il est possible que des individus de Vison d'Europe soient encore présents en Bretagne sans qu'ils soient notés. L'étang de Kerloc'h représente l'habitat typique de cet animal, c'est pourquoi il est mentionné ici. Mais même si des individus de Vison Européen subsistaient sur la Presqu'île, leur maintien et reproduction restent hautement improbables.

Les autres espèces d'intérêt patrimonial et remarquables sur le site

Ces listes ont été réalisées à partir de divers documents et entretiens avec des experts. Il convient de préciser ici que l'état actuel des connaissances sur la faune presqu'insulaire ne permet pas de donner une liste exhaustive des espèces d'intérêt patrimonial fort. La présence de certaines reste à confirmer, d'autres sont encore à découvrir...

Insectes

Espèces patrimoniales des dunes et plages susceptibles d'être rencontrées sur le site Natura 2000 de Crozon (données GRETIA 2005)

Ordre	Famille	Espèce	Habitat
Crustacés Isopodes	Armadillidiidae	<i>Armadillidium album</i>	Haut de plage, dans le bois mort des dunes embryonnaire et dunes blanches
Coléoptères	Carabidae	<i>Brosicus cephalotes</i>	Préférentiellement les plages mais également plus dans les terres
Coléoptères	Carabidae	<i>Eurynebria complanata</i> <i>Cicindela hybrida</i>	
Coléoptères	Carabidae	<i>Cicindela maritima</i>	typique plages et dunes
Coléoptères		<i>Calathus mollis</i>	sabulicole caractéristique des plages mais remonte aussi le long de rivière
Coléoptères	Curculionidae	<i>Otiorhynchus atroapte</i> / Charançon de l'oyat <i>Philopodon plagiatum</i>	Dunes
Coléoptères	Staphylinidae	<i>Cafius xantholoma</i>	Laisses de mer
Coléoptères	Scarabeidae	<i>Aegialia arenaria</i>	caractéristique
Coléoptères	Tenebrionidae	<i>Phaleria cadaverina</i> <i>Phylan gibbus</i>	
Coléoptères	Histeridae	<i>Hypocaccus dimidiatus maritimus</i>	
Coléoptères	Nebriidae	<i>Eurynebria complanata</i> / la Grande Nébrie des sables	Va et vient au rythme des marées et des saisons, entre le sable du niveau des basses mers et le pied de dune ou le bourrelet des laisses
Hémiptères	Pentatomidae	<i>Eurydema herbaceum</i>	plage végétalisée, surtout sur Cakile
Hémiptères		<i>Aethus flavicornis</i>	
Hémiptères		<i>Geotomus punctulatus</i>	
Hémiptères	Dicranocephalidae	<i>Dicranocephalus agilis</i>	typique des dunes mais se nourrit d'euphorbes et est donc trouvé quasi-systématiquement sur <i>E. paralias</i> , qui est elle typique des dunes
Lépidoptères	Sphingidae	<i>Hyles euphorbiae</i> / Sphinx de l'Euphorbe	Sur les zones à Euphorbes dans les dunes
Hyménoptères	Sphecidae	<i>Ammophila</i> sp.	Chasseuses de chenilles
Hyménoptères		<i>Bembex</i> sp.	
Neuroptères	Myrmeleonidae	Fourmillions sp.	

Diptères		<i>Fucellia maritima</i> <i>Coelopa pilipes</i> et <i>frigida</i>	
Diptères	Asilidae	<i>Dysmachus trigonus</i>	fréquentant principalement la dune grise ou l'arrière-dune
Diptères	Asilidae	<i>Philonicus albiceps</i>	le haut de plage et les zones dénudées

Autres données sur les insectes (A Manach / 2005) :

Araignées

- Argyronète (*Argyroneta aquatica* (Clerck, 1758)) / Etang de Kerloc'h
- *Lethyphantes ollivieri*, Denis, 1957. / Landes de Kerloc'h
- *Steatoda albo maculata* (De Geer, 1778) / Dunes de la Palue

Odonates

- Cordulie bronzée (*Cordulia aenea* (Linné, 1758)) / Etang de Kerloc'h
- Aesche isocèle (*Aeschna isoceles* (Müller, 1767)) / Etang de Kerloc'h

Coléoptères

- *Gyrinus suffriane*, Scriba, 1855. / Etang de Kerloc'h

Reptiles et amphibiens

Les espèces citées ici sont présentes en Presqu'île de Crozon. Il est pour l'instant impossible de préciser la liste des reptiles et amphibiens présents dans le périmètre du site Natura 2000.

	Nom français	Nom scientifique
URODELES	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>
	Salamandre	<i>Salamandra salamandra</i>
ANOURES	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
	Grenouille verte	<i>Rana esculenta</i>
LEZARDS	Orvet	<i>Anguis fragilis</i>
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
	Lézard vert	<i>Lacerta veridis</i>
	Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
SERPENTS	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>
	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>
	Vipère aspic*	<i>Vipera aspis</i>

* observation par Tourseiller : 3 vipères près du village de Lesquiffinec en 1953 et 54 et une vipère non loin de ce village en 1963.

Liste non exhaustive des amphibiens et reptiles présents sur la Presqu'île de Crozon



Crapaud commun dans la bruyère

Mammifères

Toutes les espèces citées ici bénéficient d'une protection nationale (à part le Blaireau). Pour plus de détails sur leur statut (Liste rouge, directive "Habitat", convention de Berne...), il est possible de se référer à la liste des mammifères présents en Bretagne (Annexe 2).

	Nom français	Nom scientifique
INSECTIVORES	Hérisson d'Europe	<i>Ericaneus europaeus</i>
CHIROPTERES	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
	Serotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
	Oreillard sp.	<i>Plecotus sp</i>
RONGEURS	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>
	Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>
MUSTELIDES	Putois d'Europe	<i>Mustella putorius</i>
	Hermine	<i>Mustella erminea</i>
	Vison d'Europe ?	<i>Mustela lutreola</i>

Liste non exhaustive des espèces de mammifères présentes sur le site
Natura 2000 « Presqu'île de Crozon »

Oiseaux

Les oiseaux ne sont pas inclus dans le site n°19 "Presqu'île de Crozon", celui-ci étant une Zone Spéciale de Conservation. Cependant il est intéressant de citer ici les espèces remarquables de la Directive "Oiseaux" et autres afin de présenter un inventaire complet de la faune.

	Nom Français	Nom Scientifique
HYDROBATIDAE	Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>
ARDEIDAE	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
ACCIPITRIDAE	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
FALCONIDAE	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
	Faucon émerillon	<i>Falco colombarius</i>
SCOLOPACIDAE	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>
STERNIDAE	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>
	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>
CAPRIMULGIDAE	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
ALCEDINIDAE	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
PICIDAE	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
SYLVIIDAE	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
CORVIDAE	Crave à bec rouge	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>

Les espèces en **gras** sont celles qui se reproduisent dans le périmètre du site Natura 2000 n°19, les espèces grisées sont celles dont la reproduction a eu lieu ou peut avoir lieu (pas de preuve) en Presqu'île.

Liste des espèces d'oiseaux de l'annexe I de la Directive "Oiseaux" présentes sur le site Natura 2000 « Presqu'île de Crozon »



Crave à bec rouge

Les espèces citées ici sont des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial fort présentes sur le site n°19 "Presqu'île de Crozon".

	Nom Français	Nom Scientifique
LARIDAE	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>
	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
HYDROBATIDAE	Puffin des anglais	<i>Puffinus puffinus</i>
	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>
PHALACROCORACIDAE	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
ALCIDAE	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>
ARDEIDAE	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
ANATIDAE	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
FALCONIDAE	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
STRIGIDAE	Chevêche d'Athéna	<i>Athena noctua</i>
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>
SCOLOPACIDAE	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
HAEMATOPODIDAE	Huîtrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>
CHARADRIIDAE	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>
	Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
	Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
SYLVIIDAE	Locustelle luscinoïde	<i>Locustella luscinioides</i>
TURDIDAE	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
MOTACILLIDAE	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
	Pipit maritime	<i>Anthus pretosus</i>
TIMALIIDAE	Panure à moustache	<i>Panurus biarnicus</i>
CORVIDAE	Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>

Les espèces en **gras** sont celles qui se reproduisent dans le périmètre Natura 2000 du site n°19, les espèces grisées sont celles dont la reproduction a eu lieu ou peut avoir lieu (pas de preuve) en Presqu'île.

Liste non exhaustive des espèces d'oiseaux remarquables présentes sur le site Natura 2000 « Presqu'île de Crozon ».